

OPINIONS

« La nouvelle ère néo-calédonienne s'ouvre et le troisième référendum n'est qu'une étape »

TRIBUNE

Collectif

Le sénateur Philippe Folliot et dix-sept autres parlementaires estiment, dans une tribune pour « Le Monde », que le dernier acte des accords de Nouméa ne signera pas une fin mais un début pour la Nouvelle-Calédonie.

Publié aujourd'hui à 06h00 | Lecture 4 min.

Article réservé aux abonnés

Tribune. Après de riches discussions, menées à Paris depuis le 26 mai, et réunissant autour d'une même table les délégations de partis opposés sur le sort de la Nouvelle-Calédonie, le ministre des outre-mer, Sébastien Lecornu, a annoncé, mercredi 2 juin, que le troisième référendum prévu par les accords de Nouméa, datés de 1998, se tiendrait le 12 décembre.

Cette date promet enfin, si ce n'est un dénouement, un cap, une perspective à tous les Néo-Calédoniens, ainsi que l'espoir d'améliorations notables de leurs conditions de vie. Elle leur promet de pouvoir se tourner vers l'avenir, car les conséquences de ce référendum conduiront nécessairement à des réformes profondes.

Lire aussi | [Nouvelle-Calédonie : les élus du congrès approuvent la date du 12 décembre pour le troisième référendum](#)

Il marquera sans nul doute un tournant dans l'histoire du Caillou, ainsi que dans les relations qu'entretient la France avec ce territoire du Pacifique, marquées, trop encore sans doute, par les événements. Pour autant, nous ne devons pas voir cette décision du corps électoral néo-calédonien comme une fin. Même si elle conclura bel et bien la séquence commencée en 1988 – avec les accords de Matignon-Oudinot – et prolongée par l'accord de Nouméa [*signé en 1998*], visant à en finir avec la guerre civile, à rétablir le dialogue entre les mouvances indépendantistes et loyalistes présentes sur place, et à parvenir à un consensus démocratique.

Vers un dialogue apaisé

En effet, comme l'a également annoncé le ministre, ce référendum va ouvrir la porte à une nouvelle collaboration d'une durée de dix-huit mois. Si le oui à l'indépendance l'emporte, ce laps de temps permettra à la Nouvelle-Calédonie d'asseoir ses nouvelles institutions, de rédiger sa Constitution en tant que nouvel Etat souverain, et de définir quels partenariats – économiques, notamment – pourront être envisagés avec la France.

Si le non l'emporte, ce sera l'occasion, pour la France, de réviser le statut accordé à cette collectivité, de poursuivre le dialogue avec les indépendantistes afin de trouver des compromis acceptables, et de mener les réformes économiques et sociales dont ce territoire a tant besoin.

Lire aussi | [Les sénateurs débattent de l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie](#)

Profondément attachés à toutes les questions qui agitent les outre-mer, nous ne pouvons que soutenir et encourager de façon inconditionnelle, comme l'ensemble de nos collègues parlementaires, ce processus démocratique. L'avenir du Caillou est entre leurs mains, et il faut impérativement que l'intérêt de ses habitants prime sur les rancœurs passées et sur les positions rigides. De grands pas vers le retour à un dialogue apaisé, propice au débat et à une décision éclairée, ont été réalisés ces derniers mois.

Afin de protéger cet équilibre fragile des discussions, nous, parlementaires de la République, attachés à nos outre-mer, souhaitons nous rendre sur place, en délégation, à l'automne 2021, pour poursuivre les échanges avec l'ensemble des acteurs concernés par l'avenir de ce territoire et les soutenir dans leur démarche.

Deux ans de transition

Les enjeux sont de taille pour la Nouvelle-Calédonie, qui doit s'engager sur la voie d'un destin commun à l'ensemble de ses habitants, alors même que les tensions entre les deux camps sont encore vives ; mais aussi pour notre pays car, depuis le Brexit, c'est le seul de l'Union européenne qui possède des territoires dans le Pacifique.

Nous voilà donc à l'aube de deux ans de transition. Deux ans pour donner à la Nouvelle-Calédonie l'assurance d'avoir été entendue, aidée, soutenue, et à sa population celle d'avoir été reconnue comme une entité à part entière, avec ses particularités, sa culture, son passé et ses divisions qu'il nous appartient désormais, à tous, de contribuer à résoudre.

Lire l'analyse : [Indépendante ou pas, la Nouvelle-Calédonie va devoir se réinventer](#)

L'accord de Nouméa présentait ce troisième référendum comme un point final, autrement dit un saut dans l'inconnu, même un saut dans le vide, tant l'incertitude politique, économique et sociale est grande sur ce territoire. Nous ne pouvions pas abandonner ainsi les populations locales, exaspérées par l'immobilisme dans lequel les plonge cette crise, et qui n'a que trop duré.

La nouvelle ère néo-calédonienne s'ouvre aujourd'hui, et le troisième référendum n'est qu'une étape, une simple page dans ce nouveau chapitre, que nous devons écrire de concert. C'est ce processus que nous soutenons et qui nous mènera, nous l'espérons, vers des relations empreintes de respect mutuel et de sérénité.

🗨 **Liste des signataires : Jean-Michel Arnaud**, sénateur (Union centriste – UC, Hautes-Alpes) ; **Guy Benarroche**, sénateur (Europe Ecologie Les Verts – EELV, Bouches-du-Rhône) ; **Annick Billon**, sénatrice (UC, Vendée) ; **Michel Canévet**, sénateur (UC, Finistère) ; **Daniel Chasseing**, sénateur (Mouvement radical, Corrèze) ; **Jean-Pierre Cubertafon**, député (MoDem, Dordogne) ; **Olivier Damaisin**, député (La République en marche – LRM, Lot-et-Garonne) ; **Jean-Pierre Decool**, sénateur (MoDem, Nord) ; **Vincent Delahaye**, sénateur (UC, Essonne) ; **Philippe Folliot**, sénateur (Alliance centriste) du Tarn, membre de la délégation sénatoriale à l'outre-mer et du conseil consultatif des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) ; **Stéphanie Kerbarh**, députée (LRM, Seine-Maritime) ; **Claude Kern**, sénateur (UC, Bas-Rhin) ; **Annick Jacquemet**, sénatrice (UC, Doubs) ; **Jacques Le Nay**, sénateur (UC, Morbihan) ; **Teva Rohfritsch**, sénateur (Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants, Polynésie française) ; **Benoît Simian**, député (LRM, Gironde) ; **Stéphane Testé**, député (LRM, Seine-Saint-Denis) ; **Arnaud Viala**, député (LR, Aveyron).

Collectif

Services

CODES PROMOS

avec Global Savings Group

- Boohoo : -50% sur plusieurs catégories
- Made.com : 50€ offerts dès 500€ d'achats